



Papier sur Internet

Mise en œuvre du mandat de l'Assemblée des délégué-e-s du 5 décembre 2015 à Saint-Gall

Remarque préliminaire

Lors de l'Assemblée des délégué-e-s du 5 décembre 2015, les participant-e-s ont approuvé le papier de position du PS sur la politique liée à Internet (voir: <http://www.sp-ps.ch/fr/dossiers/transports-et-service-public>). Au même moment, ils/elles ont accepté une requête du PS Saint-Gall (A-29) demandant qu'un plan de mesures (longueur maximale : une page A4) soit élaboré d'ici à l'Assemblée des délégué-e-s du 19 mars 2016. Celui-ci doit montrer quelles exigences sont d'intérêt politique prioritaire, comment celles-ci peuvent être mises en œuvre, par quelle instance et dans quel délai. Il s'agit en outre de préciser comment on va rendre compte (aux personnes participant à l'Assemblée des délégué-e-s) des mesures prises et de la réalisation des objectifs.

L'approche choisie dans le papier de position part du principe qu'Internet – la numérisation – a un potentiel libérateur et émancipateur et que la politique doit contribuer, en ayant une force structurante, à ce que la chance de développement social lié à ce progrès profite à toutes et tous, sans privilèges. Compte tenu de la nature des objectifs précités, le PS considère la politique liée à Internet comme un thème global, qui concerne tous les aspects et domaines essentiels de l'existence. Ce papier contient 45 exigences qui sont réparties dans 13 chapitres. Étant donné que le plan de mesures ne doit pas excéder une page A4, on ne peut aborder ici les exigences que de façon sommaire. Un plan d'ensemble présentant toutes les exigences et les mesures y relatives peut être obtenu au Secrétariat du PS. La suite du présent texte se propose de citer les thèmes qui sont prioritaires du point de vue du PS.

Plan de mesures sur la mise en œuvre du mandat de l'Assemblée des délégué-e-s du 5 décembre 2015

Service Public:

- Il est demandé qu'Internet puisse être développé et légitimé démocratiquement en tant que service public et qu'il n'offre aucun droit de cité au racisme, à l'homophobie, à la discrimination ou au sexisme. Le réseau doit être accessible ouvertement et abordable pour tous les êtres humains. Il doit par ailleurs disposer d'une couverture/offre large bande suffisante dans toutes les régions. Ces exigences centrales figureront dans la consultation sur (le projet de révision partielle de) la loi sur les télécommunications (délai : 31 mars 2016) et alimenteront les débats parlementaires qui suivront.

- Sera également intégré dans cette discussion le point de vue central du PS, selon lequel la neutralité du réseau doit être inscrite dans la loi. De l'ouverture d'Internet demandée font aussi partie *Open Source* et l'ancrage d'*Open Government Data*. La discussion sur les objectifs de la (présente) législature (début : 1er trimestre 2016) constituera l'une des occasions à saisir pour aborder tous ces aspects.

Modifications du monde du travail et des conditions de travail du fait de l'existence et de l'omniprésence d'Internet:

- Ce thème va occuper le PS – main dans la main avec les syndicats – pendant une longue période. Les instruments peuvent être un colloque, des interventions parlementaires, des audits dans les commissions parlementaires et des échanges avec des organisations. Le but de ce mélange de mesures doit être de pouvoir garantir des salaires décents et des conditions de travail équitables, une protection sociale dans tous les rapports de travail ainsi que d'autres droits de première importance. On doit en outre s'assurer que la plus-value issue des développements apportés par les nouvelles technologies est répartie de manière équitable. Dans le contexte de ces discussions seront incluses explicitement toutes les questions qui concernent la formation et le perfectionnement à tous les niveaux de la scolarité et de la formation, ainsi que dans le monde du travail.

Le développement d'Internet dépend d'un environnement novateur:

- La question de la culture d'innovation est traitée entre autres dans la discussion de la loi sur Innosuisse (début du débat : au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2016).

Economie du partage (« *sharing economy* »):

- Le PS va affiner ses positions à ce sujet et, ce faisant, se concentrer sur les chances. Le traitement (probablement encore cette année) de diverses interventions parlementaires déjà soumises servira à cela.

Protection des données et autodétermination informationnelle :

- D'ici à mi-2016 seront sondées, en collaboration avec les membres du PS de la Commission juridique, la nécessité d'agir et les possibilités existantes. La révision de la loi sur la protection des données (début de la consultation : pas encore connu) doit également servir de levier important.
- La votation sur la Loi sur le renseignement (LRens) se verra accorder une grande importance (probablement en septembre 2016). Le PS soutient le référendum et va intégrer activement à ce travail les principes adoptés dans le papier de position sur la surveillance et sur la protection des droits fondamentaux. La question de savoir quelles mesures doivent être permises en cas de présomption d'infraction pénale doit être traitée dans le cadre de la discussion sur la LSCPT (Loi fédérale du 6 octobre 2000 sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication).

Internet des objets:

- Quels sont les risques et les chances ? Et comment les chances peuvent-elles être utilisées pour le bien de tous les êtres humains ? De telles questions doivent faire

l'objet de discussions dans un contexte plus large, par exemple dans le cadre d'un colloque ou d'un audit mené dans les commissions parlementaires. Par ailleurs, on a besoin d'un accompagnement scientifique (FNS – Fonds national suisse, CSST – Conseil suisse de la science et de la technologie, ...), lequel doit être demandé et faire l'objet d'un suivi au niveau politique.

Politique de défense et menaces pour et par le réseau:

- Cette thématique sera abordée dans le courant de 2016 en collaboration avec les membres du PS actifs au sein de la Commission de la politique de sécurité (CPS). Il faut ici accorder une attention particulière à la protection de l'infrastructure critique, qui doit être essentiellement un devoir civil. Ici, on demande en particulier le concours des prestataires/fournisseurs du service public, mais aussi la participation de la classe politique. Et l'on a besoin, d'une part, d'une discussion active avec les entreprises adéquates et, d'autre part, d'une gouvernance politique sur les objectifs stratégiques ou, éventuellement, sur les dispositions légales.

Droit d'auteur:

- Des préoccupations comme les rémunérations équitables, les systèmes de rémunération alternatifs, le rôle des sociétés de gestion, l'utilisation de modèles de licence alternatifs (*Creative Commons*), l'*open access* ou le renforcement de la protection numérique des consommatrices et consommateurs doivent être intégrés d'urgence et avec insistance dans la discussion en cours sur le droit d'auteur, qui se prolongera en 2016 et 2017 (délai de consultation : 31 mars 2016).

Pluralité/diversité des médias, systèmes médiatiques dignes d'une démocratie et Internet:

- Ces questions doivent être abordées dans le cadre du rapport du Conseil fédéral (deuxième moitié de 2016) ainsi qu'en lien avec la promotion des médias en ligne, déjà activement demandée par le PS. Les entretiens avec les organisations partenaires (syndicats) sur le développement de nouveaux modèles dans ce domaine ont déjà eu lieu.

Rapport destiné aux prochaines Assemblées des délégué-e-s

De nombreux thèmes en lien avec Internet, le service public et les chances et risques véhiculés par la numérisation sont déjà en discussion. Le PS est actif dans ces domaines par l'intermédiaire de consultations, d'interventions, de travail dans les commissions parlementaires, etc. Dans d'autres domaines – p.e. Internet et le monde du travail –, on a besoin de travaux conceptuels et d'un vaste débat de fond. Lors de l'Assemblée des délégué-e-s qui se tiendra début de l'année 2017, un autre rapport doit être présenté. Il montrera la position du PS en ce qui concerne les thèmes prioritaires.